

AMENUCOURT
VAL D'OISE
CANTON DE
MAGNY EN VEXIN

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2015**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 septembre 2015, s'est réuni le 25 juin 2015 à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Frédérique CAMBOURIEUX, le Maire, d'Amenucourt.

Membres élus : 10

Membres présents :

Frédérique CAMBOURIEUX, Thierry DELAPORTE, Pascal FRANCOIS, Sébastien LEBARQUE, Marie-Thérèse LERET, Laurent MARQUOT, Marie-Béatrice VIEILLARD.

Membres absents ou excusés :

Lemy DILUKEBA absent excusé.

Christine POURRE ayant donné pouvoir à F. CAMBOURIEUX

Ordre du jour :

- Approbation du Compte rendu du 25 juin 2015.
- Délibérations subvention SIGET et classe CLIS.
- Points sur les différents syndicats et travaux.
Préparation aux élections régionales.
- Questions diverses.

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse LERET

Ouverture de la séance : 20h00

La lecture de l'ordre du jour est faite par Frédérique CAMBOURIEUX.

1- Adoption du Procès-verbal du conseil du 26 septembre 2015

Le procès-verbal est voté à l'unanimité.

2- Délibérations

Delibération 23-2015 SIGEL pour participation à la cantine.

Après exposé de Mme le Maire,

A la majorité, (7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention) Il est décidé de reconduire la participation financière communale pour la cantine et d'augmenter le montant à 0.80 cts par repas pour les enfants de la commune scolarisés à l'école du Grand Saule de la Roche Guyon.

Délibération 24-2015 pour participation à la cantine de l'enfant
DUVERNAY.

Après exposé de Mme le Maire,

Vu la demande de M et MMe DUVERNAY,

A l'unanimité, Il est décidé de reconduire une participation financière pour le règlement de la cantine de l'enfant DUVERNAY Alexandre en classe CLIS à Magny en Vexin à hauteur de 0.80 cts par repas.

3- Points sur les différents syndicats et travaux.

Commission Voirie : rapport de A ZAPPELINI.

4,3 km de voirie communale prise en compte si la compétence voirie reste inchangée. Explication de F.CAMBOURIEUX sur l'état actuel de la compétence à la CCVVS. Suspension des statuts.

Marais de Frocourt : rapport de T DELAPORTE.

Une visite du Marais a eu lieu avec les propriétaires, l'ONF et le PNR.

Une coupe sur les peupliers pour une rentabilité financière pourrait se faire d'ici 5 ans.

Une coupe sanitaire des peupliers en mauvais état plus proche est prévue par l'ONF.

Syndicat intercommunal et interdépartemental de la Vallée de l'Epte : rapport de T.DELAPORTE

Transfert possible de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) à la CCVVS EN 2020.

La continuité écologique est en bonne voie (usine Umicore) afin que les poissons puissent remonter la rivière.

Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise :
Rapport de L.MARQUOT

L'inauguration du nouveau bâtiment. RAS

Commission Séniors de la CCVVS : Rapport de M.T Leret

Ouverture de la Marpa : Date non communiquée pour l'instant.

Ouverture de la Crèche : le 2 novembre 2015

Commission des fêtes : Rapport de P.FRANCOIS

- Le marché de Noël se fera en collaboration avec l'ADDV.

Aucune indication n'est donnée sur l'implantation du décor « pain d'épice » pour le moment, ce qui engendre une problématique pour l'implantation des stands.

Un gardien est prévu pour la nuit du samedi au dimanche pour garantir la sécurité des stands.

M LAMBERT fourni 2 barnums et de l'éclairage.

- Gospel le 24 octobre 2015
- Olympiades le 26 et 27 septembre 2015
- Noël de enfants le 5 décembre 2015
- Soirée déguisée le 21 février 2016.

SIGEL : rapport de F. CAMBOURIEUX

Rentrée scolaire : 90 enfants dont 29 d'Amenucourt, 23 de Haute Isle, 4 de Chérence, 30 de la Roche Guyon et 4 de Gommecourt.

NAP : coût élevé prévu, 250 € au lieu de 116 € l'an passé. Les intervenants coutent cher., soit 40 € de l'heure à raison de 3 h sur 3 jours.

Une proposition pour 1/2 journée à été refusé par l'Académie

Délibération transports scolaires.

Sur proposition de Madame le maire et après délibération, il est décidé à l'unanimité de verser une participation aux familles pour les cartes de transports scolaires:

Pour les cartes **CBS** le remboursement sera de 80 % du montant demandé : 114 € soit 91.20 € de subvention

Pour les cartes **IMAGINER** (jusqu'a 26 ans) le remboursement sera de 80 % du montant demandé :

-collégiens : 2 zones 174.95 € soit 139.96 € de subvention

3 zones 219.05 € soit 175.24 € de subvention

-lycéens : 2 zones 341.90€ soit 273.52 de subvention

3 zones 430.10 soit 344.08 € de subvention

Participation de 80 % accordée également pour le transport scolaire de la Roche Guyon.

Délibération SIIA -adhésion

Madame le Maire donne connaissance à l'assemblée de la demande d'adhésion au syndicat intercommunal d'assainissement autonome de collectivité suivante :

* GENAINVILLE

Et de l'acceptation de ladite adhésion par le comité syndical réuni le 11 mai 2015.

Le conseil,

VU l'arrêté préfectoral n°389 du 13/11/1998 créant le SIIA, et après en avoir délibéré,

DECIDE D'ACCEPTER l'adhésion au syndicat intercommunal d'assainissement autonome de la collectivité suivante :
* GENAINVILLE

Délibération SIIA- retrait

Madame le Maire donne connaissance à l'assemblée de la demande de retrait du syndicat intercommunal d'assainissement Autonome des collectivités suivantes :

- * LABBEVILLE
- * VALLANGOUJARD

Et de l'acceptation desdits retraits par le comité syndical réuni le 11 mai 2015.

Le conseil,

VU l'arrêté préfectoral n°389 du 13/11/1998 créant le SIAA, et après en avoir délibéré,

DECIDE D'ACCEPTER le retrait au syndicat intercommunal d'assainissement autonome des collectivités suivantes :

- * LABBAVILLE
- * VALLANGOUJARD

Convention CCVVS

A l'unanimité, le conseil approuve la convention passée avec la CCVVS pour une jachère fleurie.

6-Questions diverses

Discussion autour du terrain de tennis.

Thierry DELAPORTE fait remarquer que le montant du devis pour la réfection du terrain de tennis est le prix d'un terrain neuf car il s'agit d'une refonte complète du terrain.

Madame le Maire ajoute que conjointement à ce projet se trouve celui du city stade qui est apparu intéressant et plait à la CCVVS qui en a débattu en commission jeunesse. Le coût étant élevé ces projets ne sont pas prioritaires.

Madame le Maire informe le conseil de l'obligation de conformité « accessibilité pour les personnes à mobilité réduite » et des conditions à remplir pour être aux normes : suite au diagnostic, à prévoir :

Barre de relevage dans les toilettes, poignées de portes contrastées, création d'une place pour personnes handicapées au parking de la salle des fêtes ainsi qu'un marquage au sol pour les handicapés au parking de la mairie

Questionnement de Madame le Maire à Pascal FRANCOIS pour savoir si l'église est inscrite au SDIS (service départemental incendie et secours).

Sébastien LEBARQUE s'interroge également sur le bienfondé des allées engazonnées au cimetière. Il a apprécié le fauchage Route de la Ravine, Route de Fourges et Côte de St Leu.
Retour très positif de la fête communale du 20 juin.

Laurent MARQUOT évoque le sens interdit qui va de Chaussy à Amenucourt (Côte de St Leu) et s'étonne de son existence.
Décision de poser le sens interdit prise par délibération du 10 juillet 2014 pour faire suite aux engagements pris par le maire précédent sur la demande expresse de la commune de Chaussy.
Prochainement la CCVVS devrait prendre en charge cette route.

Lemy DILUKEBA informe le conseil des difficultés qu'il rencontre avec internet depuis 4 mois.

Thierry DELAPORTE dit que le sable au terrain de boule est non conforme. Il demande que soit étudié le problème de la pousse des herbes sur les trottoirs qui risque de les endommager.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h10.

**Secrétaire de séance,
Marie-Thérèse LERET**

**Le Maire,
Frédérique CAMBOURIEUX**

Délibérations prises lors de la séance

19-2015: participation transports scolaires

20-2015 :SIAA adhésion de GENAINVILLE

21-2015: SIAA retrait de LABBEVILLE ET VALLANGOUGARD.

22-2015 : Convention CCVVS Jachères fleuries

MEMBRES PRESENTS	SIGNATURES
Frédérique CAMBOURIEUX	Présente
Alain ZAPPELINI	Absent
Marie Béatrice VIEILLARD	Présente
Christine POURRE	Présente
Marie Thérèse LERET	Présente
Pascal FRANCOIS	Présent
Laurent MARQUOT	Présent
Thierry DELAPORTE	Présent
Sébastien LEBARQUE	Présent
Lemy DILUKEBA	Présent